

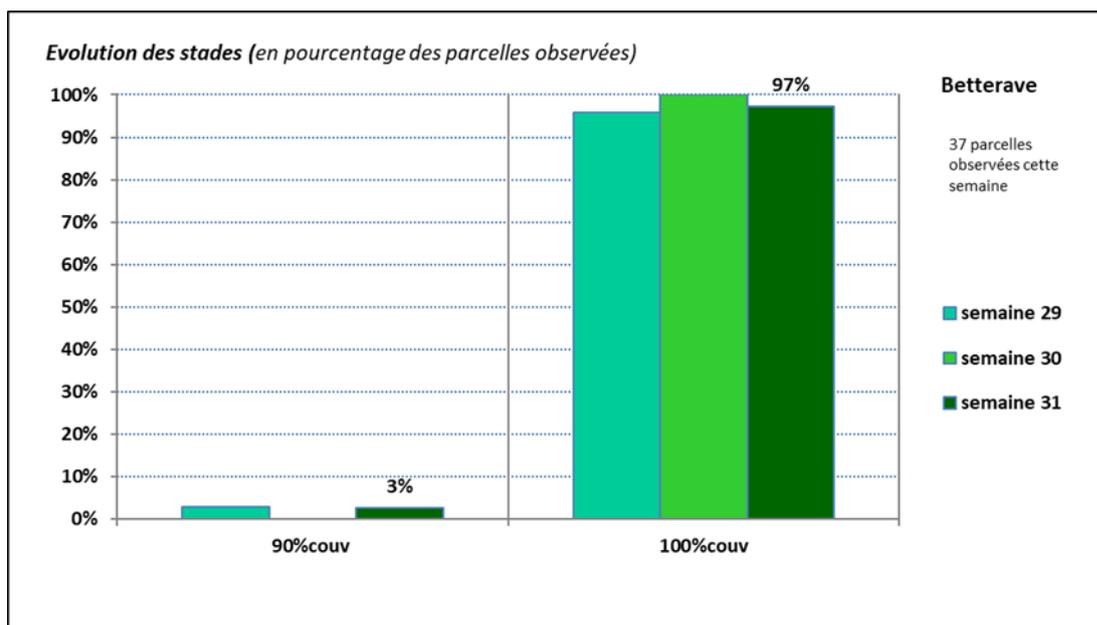


BETTERAVES

Maladies du feuillage : Evolution de la rouille dans le Nord-Pas de Calais, premiers déclenchements T2 en Picardie.

BETTERAVES

37 parcelles observées cette semaine.



Toutes les parcelles du réseau sont à 100% de couverture du sol.

BIOAGRESSEURS

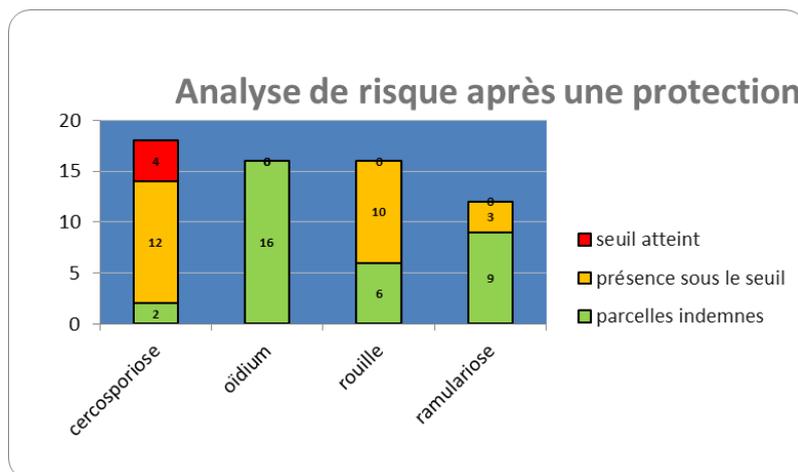
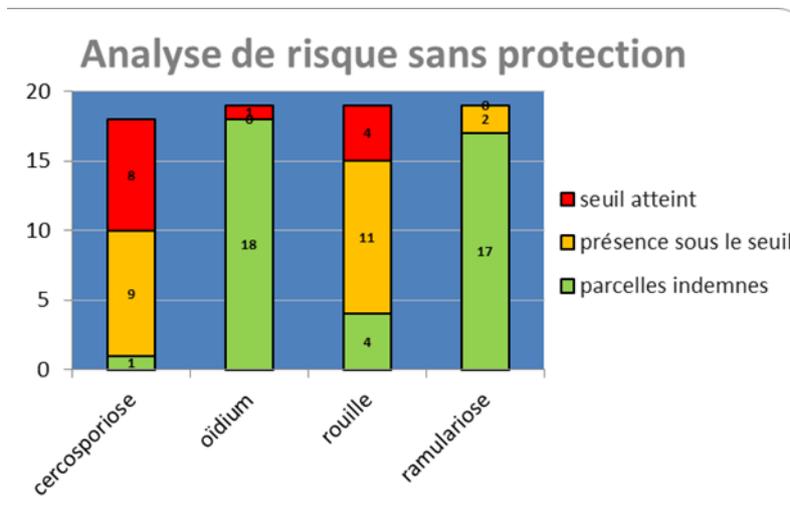
Maladies foliaires



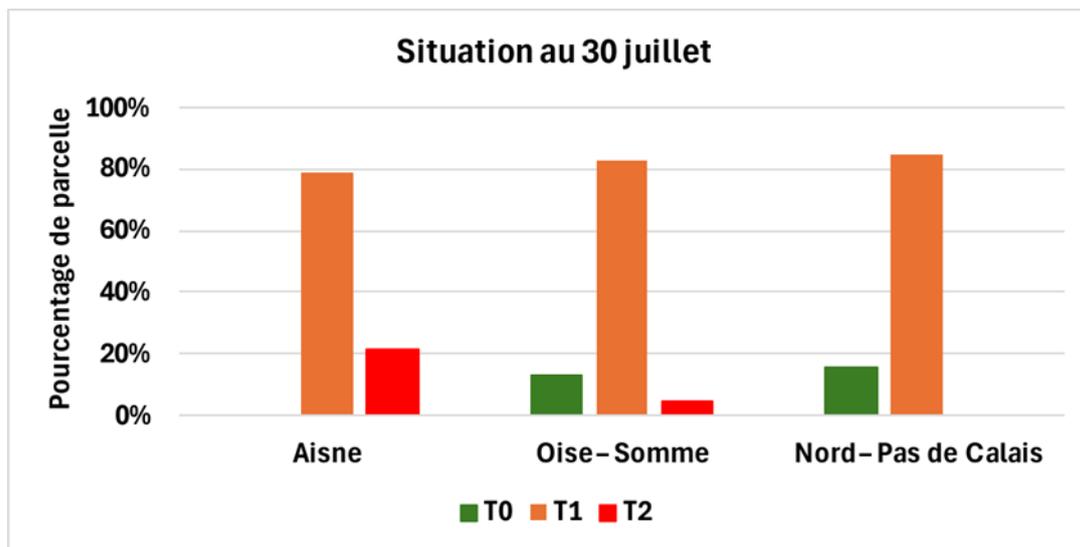
Situation des maladies foliaires de la semaine :

Cette semaine, moins de parcelles observées, car beaucoup sont sous protection. 7 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque T1 pour la cercosporiose. 6 parcelles se situent dans le Nord-Pas de Calais, et une dans la Somme.

La rouille a progressé dans le Nord-Pas-de-Calais, avec une parcelle atteignant le seuil de cercosporiose et de rouille et 3 sur la rouille uniquement. Une parcelle dans la Somme a également déclenché pour de l'oïdium.



Cette semaine, quatre parcelles ont atteint le seuil indicatif pour une deuxième protection. Trois parcelles dans l'Aisne, et une parcelle dans la Somme



Cette semaine, évolution des maladies foliaires, 100% des parcelles observées ont atteint le niveau indicatif de risque dans l'Aisne, 87% dans la Somme/Oise et 85% dans le Nord-Pas-de-Calais.

Seuils de déclenchement des traitements aux maladies
du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Bordure littorale : « bande
côtière de 100km »

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} s symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Pour rester informé de l'évolution des maladies, vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladies », mis à disposition par l'ITB. Lien : <http://alerte.itbfr.org/maladies/>



Pseudomonas

La bactériose à *Pseudomonas* reste observée sur 3 parcelles du réseau de surveillance. Les symptômes apparaissent suite aux conditions climatiques pluvieuses du printemps et aux fortes pluies locales. Ils disparaîtront naturellement sans préjudices. Attention à la confusion avec de la Cercosporiose, pour celle-ci des conidies noires sont présentes au centre de la tache.



Bactérie à pseudomonas (photo ITB)

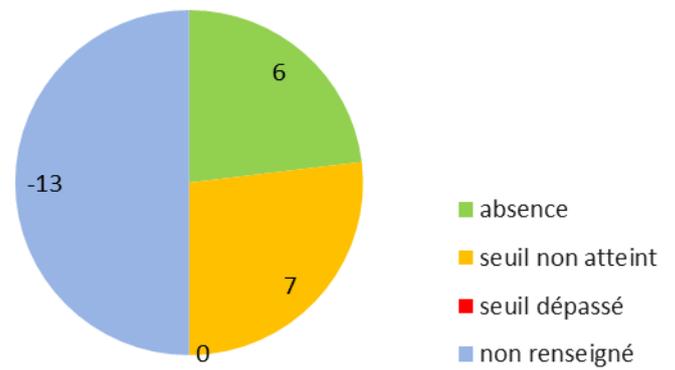


Cercosporiose (photo ITB)

Pégomyies

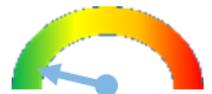
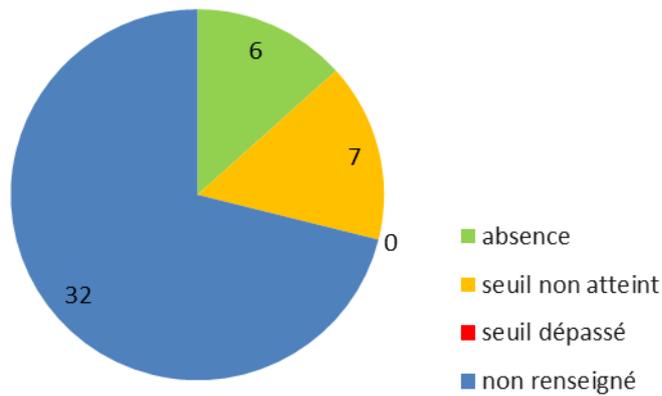
La présence de pégomyies est de plus en plus faible. Elle est signalée sur 7 parcelles, sans atteindre le **seuil indicatif de risque de 50 % des plantes avec la présence d'asticots**, à partir de la couverture du sol.

Pégomyies- % de plantes avec galeries



Noctuelles défoliatrices

Noctuelles défoliatrices – Nombre de parcelles avec % de dégâts, chenilles et déjections



Noctuelle défoliatrice (photo ITB)

La présence de chenilles de noctuelles défoliatrices est en baisse par rapport à la semaine précédente. Aucune parcelle n'a atteint le **seuil de nuisibilité de 50 % de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes**.

Jaunisse

Pas d'évolution de la jaunisse, quelques betteraves isolées avec symptômes.



Jaunisse (photo ITB)

Mildiou

Du mildiou est observé sur des parcelles hors réseau de surveillance. Les symptômes sont la présence des feuilles du cœur vert pâle, déformées, recroquevillées, gaufrées et épaisses. Un duvet gris est également présent sur celle-ci. Les feuilles extérieures (les plus âgées) sont jaunes, attention à ne pas confondre avec de la jaunisse.



Mildiou (photo ITB)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeurvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wgoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARK LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

